



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carte

Question écrite n° 72377

Texte de la question

M. Daniel Goldberg appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'indisponibilité de la carte d'assuré social. Dans son rapport public annuel 2010, la Cour des comptes fait observer qu'en raison des retards dans la mise en circulation de la carte Vitale 2, mais aussi en raison du fait que le traitement des demandes de carte aux guichets des caisses locales « a été limité à un nombre très restreint d'assurés pouvant avoir besoin d'une assistance » pour des raisons budgétaires, de nombreux assurés demeurent privés de carte. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les dispositions envisagées par le Gouvernement pour délivrer dans les plus brefs délais leur carte à ces assurés.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Goldberg](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72377

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 février 2010, page 1907

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)